



Permettre à chacun de vivre sur un territoire ouvert, préservé et solidaire

RAPPORTS D'ACTIVITE ET FINANCIER

ASSEMBLEE GENERALE DU 04 MARS 2010

A Florac



1 Place Paul Comte
48400 Florac

Tél. : 04 66 45 69 95

Fax. 04 66 45 50 49

Mail : pays.gcc@orange.fr

Avec le soutien du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de la Lozère, de

la DATAR, du LEADER

Et des 5 communautés de communes du Pays



SOMMAIRE

I	LE RAPPORT D'ACTIVITE 2009	3
	<u>I. L'animation du Pays Gorges Causses Cévennes</u>	<u>3</u>
	A. Le dossier de reconnaissance	3
	B. La contractualisation avec le Conseil régional	3
	C. L'équipe technique.....	5
	D. La vie associative.....	6
	<u>II. Les projets portés par le pays.....</u>	<u>8</u>
	A. Tourisme	8
	B. Accueil de nouvelles populations.....	12
	C. Animation Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale.....	15
	D. Communication	19
	<u>III. L'animation du relais du GAL Terres de vie en Lozère</u>	<u>21</u>
	A. Préparation de la convention Etat, Région, département GAL	21
	B. Rencontre avec les porteurs de projets	21
	<u>IV. Perspectives pour l'année 2010</u>	<u>22</u>
II	RAPPORT FINANCIER	23
	<u>I. Bilan 2009</u>	<u>23</u>
	<u>II. Compte de resultat 2009</u>	<u>23</u>

I LE RAPPORT D'ACTIVITE 2009

I. L'ANIMATION DU PAYS GORGES CAUSSES CEVENNES

A. LE DOSSIER DE RECONNAISSANCE

La fusion de l'association de préfiguration du Pays Gorges Causses Cévennes et de l'association de gestion a marqué administrativement la fin de la démarche d'émergence du pays.

Toutefois, pour être reconnu par l'Etat, le Pays a déposé en juillet 2009 un dossier de reconnaissance auprès de la Préfecture de Région avec les délibérations des communautés de communes adhérentes au Pays et validant sa charte de développement durable. La Préfecture de Région transmet ensuite la demande pour avis au Conseil Régional, au Conseil Général de Lozère et à la Préfecture de Lozère.

Cette démarche a eu lieu en même temps que l'ouverture du débat national sur la réforme des collectivités : malgré les relances du Pays, l'Etat n'a pas encore donné de réponse officielle au Pays.

En effet, la réforme des collectivités territoriales (qui n'entrerait en application qu'en 2014) propose de ne plus créer de nouveaux pays et promeut la fusion des communautés de communes existantes pour atteindre le seuil minimal de 5000 habitants.

B. LA CONTRACTUALISATION AVEC LE CONSEIL REGIONAL

Le contrat de pays 2009 signé avec le Conseil Régional Languedoc-Roussillon a permis à ce dernier de soutenir 20 projets pour un montant d'aides régionales de 451 100 €.

La programmation annuelle 2009 : 451 000 € pour 20 fiches-actions

La programmation annuelle est composée des actions des acteurs du Pays qui permettent d'atteindre ces objectifs et les moyens financiers que la Région y alloue.

Pour cela, le Pays a sollicité puis accompagné les porteurs de projets qui ont rempli le modèle de fiche-action présentant leur projet, ses objectifs, sa cohérence avec les orientations du Pays et son plan de financement puis le Pays a soutenu ces actions auprès de la Région.

Les 20 fiches-actions ont été retenues dans le cadre de cette programmation, permettant de financer des projets via les lignes budgétaires classiques de la région mais aussi via la coopération territoriale, qui subventionnent les projets n'ayant pas de crédits par ailleurs dans la politique régionale.

Il y a 20 actions retenues dans le cadre du contrat 2009.

👉 **5 sont portées directement par le Pays :**

- Animation territoriale
- Site internet
- SLOT (Schéma Local d'Organisation Touristique)
- Café de Pays
- Accueil d'actifs

Elles permettent au Pays d'affirmer sa position et son rôle sur le territoire et de mener des actions en profondeur pour le développement durable de notre territoire.

👉 **3 projets portés par un autre acteur important du territoire : le SIVOM Grand Site (ingénierie, étude paysagère) + 3 projets par des communes du Grand Site (aménagement paysager)**

👉 **3 projets portés par le CBE, renforçant son positionnement sur les actions liées à l'emploi :**

- développer les groupements d'employeurs
- mise en place d'une plateforme emploi/formation
- dynamisation des commerces locaux

👉 **3 projets pour la C de C des Hauts-Gardons :**

- atelier transformation végétale
- maison écologique Piboulis (qui malheureusement a connu plusieurs rebondissements qui ont repoussé la réalisation de l'action)

👉 **2 projets pour la C de C de Florac :**

- maison des services (ancienne gare)
- OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

👉 **1 projet pour l'OT de Florac : mise en réseau des OT sur la valorisation des événementiels et la valorisation des courts séjours**

👉 **La préparation de la programmation annuelle 2010**

Dès l'été 2009, le Pays a relancé la consultation concernant les projets à présenter pour la programmation 2010 en animant différentes réunions des commissions du conseil de développement.

Le 29 septembre 2010, à Bédouès, les projets des différents acteurs du territoire qui étaient parvenus au Pays ont été présentés et discutés.

Puis les fiches-actions ont été retravaillées et transmises à la Région où elles sont en cours d'analyse par les différents services.

Contrairement à la préparation de la contractualisation 2009, le Conseil Général de la Lozère n'a pas participé aux réunions de travail qui auraient facilité un travail sur les financements croisés Département/Région.

C. L'EQUIPE TECHNIQUE

L'année 2009 a marqué un tournant dans l'équipe du Pays qui s'est vue s'étoffer et s'organiser.

- **Hélène Thouvenin** actuellement à temps partiel suite à son congé maternité, est chargée de l'animation et de la coordination du Pays, du contrat de Pays, du budget.
- **Estelle Haegel**, recrutée à mi-temps au mois de Juin 2009 gère la partie administrative du Pays tous les après-midis. Grâce au Groupement d'Employeurs des Cévennes son embauche a été permise en la mutualisant avec Cévennes Ecotourisme, association pour laquelle elle travaille le matin.
- **Benjamin Fouilleron**, recruté à temps plein en Juillet 2009, est chargé de l'action «Accueil de nouvelles populations» suite à l'appel à projet de la DIACT Massif Central.
- **Lucie Hugon**, recrutée à temps plein début Juillet 2009 suite à son transfert de la communauté de communes du Pays de Florac et du Haut Tarn, anime la plateforme délocalisée de la Maison de l'emploi et de la cohésion sociale, ouverte tous les matins au public et l'après-midi sur rendez-vous.
- **Sylvain Lhuillier** a assuré la coordination du Pays pendant le congé maternité d'Hélène Thouvenin de avril à septembre 2009, et a suivi le projet « tourisme » du Pays jusqu'à la fin de l'année 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est chargé à mi-temps du volet foncier de l'action « accueil de nouvelles populations ».

D. LA VIE ASSOCIATIVE

👉 Les commissions

Rappel du rôle du Conseil de développement.

Les commissions du conseil de développement ont un rôle fondamental dans l'émergence de nouveaux projets et la mutualisation des projets portés par les acteurs locaux. Elles sont le garant de la transversalité et de la pertinence des projets soutenus.

Ces groupes de travail sont un espace de rencontre et d'échanges ouvert à la population pour :

- Prendre en compte des problématiques qui vont au-delà des communes ou communautés de communes,
- Réfléchir ensemble et faire remonter nos besoins et nos attentes auprès de l'État, de la Région et du Département,
- Orienter une partie des subventions publiques sur des projets définis collectivement.

Les différentes commissions se sont réunies plus ou moins régulièrement en fonction de leurs besoins, avec un total de 141 participations sur l'année 2009.

Commission	Date	Nombre de participants
Agriculture	20 Janvier	12
	17 Février	12
	6 Juillet	11
	8 Septembre	17
Tourisme	16 Juillet	16
Vie sociale et Loisirs	6 Mai	8
	16 Juin	8
	27 Juillet	9
Création d'entreprises et accueil de porteurs de projets	13 Mai	10
	7 Juillet	9
Environnement / Energies	14 Avril	4
	8 Juin	7
Cadre de Vie et Services	9 Juillet	12
Communication	30 Juillet 2009	6
TOTAL		141

Il est à regretter la faible implication des communautés de communes dans ces commissions, fréquentées principalement par les acteurs socio-économiques du territoire.

Les commissions se sont réunies tout au long de l'année pour :

- ⇒ Centraliser les projets du territoire et chercher des moyens de mutualisation

- ⇒ Imaginer et construire le rôle du Pays
- ⇒ Coordonner et valider les actions menées par le Pays
- ⇒ Préparer le Contrat de Pays 2010

Par exemple, la **commission agricole** a travaillé sur les conditions du développement des circuits-courts et l'accès au foncier sur le Pays pour faciliter l'installation de nouvelles exploitations. Cela se traduira en 2010 respectivement par un stage et le suivi du volet foncier de l'action « accueil ». En s'appuyant sur un dossier réalisé par Daniel Simon, elle a aussi étudié les potentiels de valorisation des productions grâce à leur transformation localement.

La **commission Vie Sociale et Loisirs** a travaillé quant à elle au cahier des charges d'un schéma culturel. L'objectif est d'avoir l'état des lieux des ressources nécessaires à l'animation socio-culturelle du territoire, et de travailler ensuite sur les possibilités de mutualisation, d'optimisation et de nouvelles acquisitions. Un stage est attendu en 2010 pour entrer dans une phase opérationnelle.

Les bureaux

Dans un souci de transparence, le bureau de l'association de gestion s'est toujours réuni avec le bureau du conseil de développement.

Un fonctionnement a été acté : le bureau se réunit le 1er mardi de chaque mois de 18h00 à 19h30 à Florac.

En 2009 le bureau s'est réuni 10 fois, toujours avec des élus et des membres du Conseil de développement.

Les conseils d'administration (CA)

Le conseil d'administration intégrant le CA du Conseil de développement s'est réuni le 29/09/2009. Il a été discuté de l'avancement des projets abordés dans les différentes commissions, et l'assemblée a validé la liste d'actions proposées au Contrat de Pays 2010.

La coordination des techniciens des collectivités

En 2009, le Pays a réuni à deux reprises les techniciens de l'ensemble des Communautés de communes ; à Meyrueis en juin et à Rousses en septembre.

Ces rencontres permettent de faire le tour des projets, afin de donner un aperçu de ce que chacun fait sur le territoire pour faciliter l'émergence de projets collectifs.

Cela a été aussi l'occasion de rappeler le rôle et le fonctionnement du Pays, et de mieux expliquer le contrat de Pays. En septembre, les techniciens de la Région sont venus à cette occasion pour expliquer le fonctionnement du Contrat de Pays.



II. LES PROJETS PORTES PAR LE PAYS

A. TOURISME

Conscient du rôle pilier de l'activité touristique sur l'économie locale (en nombre d'emplois directs et induits), le Pays Gorges Causses Cévennes a, depuis sa création, mené des actions en faveur d'une meilleure structuration visant à redresser la courbe de la fréquentation touristique, en baisse régulière depuis les années 2000. Pour cela, le Pays s'est attaché à mener des actions structurantes grâce au SLOT (Schéma Local d'Organisation Touristique) ; à former les techniciens des offices de tourisme et syndicats d'initiatives et à mener des actions « exemplaires » comme la labellisation des cafés de Pays.

Le SLOT (Schéma Local d'Organisation Touristique)

L'année 2009 a vu une avancée décisive dans les travaux sur l'organisation touristique locale avec le lancement en septembre 2009 du SLOT.

Les objectifs stratégiques sont économiques : augmenter les résultats des prestataires en termes de revenus, donc augmenter le nombre de nuitées et/ou le niveau de dépenses sur le territoire.

Les objectifs opérationnels sont méthodologiques : réussir à faire émerger une stratégie et un programme d'action concertés, partagés et portés par des acteurs suffisamment impliqués pour garantir un investissement collectif et la mobilisation de moyens humains et financiers.

Pour cela, un cabinet spécialisé dans le développement touristique en milieu rural, le cabinet CRITER basé à Montpellier, a été retenu. Le lancement officiel de l'action a eu lieu le **15 septembre 2009** à Ispagnac avec la présentation de la démarche et la validation collective des objectifs.

Ensuite, le cabinet a réalisé de nombreux entretiens avec les personnes concernées du territoire Pays (élus des communautés de communes, président des offices de tourisme, SIVOM Grand Site, prestataires touristiques, associations...). Un important travail de mise à plat des compétences, du « qui fait quoi » sur le territoire en matière touristique a été réalisé.

Ces éléments ont été présentés au **comité de pilotage le 09 décembre 2009**. L'analyse de l'organisation touristique a révélé un enchevêtrement de structures aux compétences mal définies et mal connues et donc le besoin urgent de définition d'une stratégie commune et d'un projet fédérateur entre tous les offices de tourisme.

Le cabinet a ainsi fait plusieurs recommandations :

- Concernant le positionnement marketing, le cabinet propose d'utiliser les deux images fortes du territoire : « Gorges du Tarn » et « Cévennes » ; et 2 thématiques « ressourcement, bien-être, rupture avec un mode de vie stressant » ; l'autre sur les « activités de pleine nature ». Il faut également une stratégie sur internet avec une refonte du site « mescevennes.com » de l'OT de Florac/Ispagnac qui obtient actuellement des résultats remarquables.
- Concernant l'organisation, il est urgent de mettre « un pilote dans l'avion » et créer des passerelles entre les deux destinations «Gorges et Causses» et «Cévennes». En étape préalable, il faudra transférer les compétences tourisme des communes aux communautés de communes. Les communautés de communes confieront ensuite leur compétence « Accueil et Information » à leur OT intercommunal. Enfin il faudra rationaliser l'organisation de tête. Après discussion, *l'assemblée a validé le choix de s'orienter vers un office de tourisme inter-communautaire.*



Suite à cette décision, le cabinet CRITER va faire des propositions de plan marketing, de schéma d'organisation et de plan d'actions concrètes. Ces actions seront présentées en début d'année 2010 au prochain comité de pilotage.

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	24 996 €	LEADER (financement du GAL Terre de Vie)	11 000 €
		Conseil Régional	9 000 €
		Autofinancement Pays GCC	4 996 €
TOTAL	24 996 €	TOTAL	24 996 €

Les formations tourisme

En parallèle à la mise en place du SLOT, 5 journées de formation ont été organisées entre septembre et novembre 2009 sur le thème : « **émergence d'une stratégie de développement touristique concertée et partagée à une échelle pertinente d'un point de vue touristique.** »

Il s'agissait de former les techniciens des OT/SI à la réalisation d'un inventaire touristique du territoire pour qu'ils puissent ensuite disposer des outils nécessaires. En même temps, il s'agissait de travailler avec eux et les prestataires sur le positionnement touristique du territoire, en lien avec son identité, le marketing touristique et les outils de commercialisation qui en découlent (politique

tarifaire par exemple). Le cabinet retenu a été CRITER, le même que pour le SLOT, donnant ainsi une unité et du lien entre le programme de formation et les actions du SLOT.



avec des fréquentations différentes selon les journées en fonction du programme.

Elles ont regroupées 36 personnes (19 prestataires, 8 techniciens des offices de tourisme et syndicats d'initiative représentant 3 offices de tourisme -Florac/Ispagnac, Meyrueis et Ste Enimie,- le SI de Ste Croix Vallée Française et le SI de Ste Etienne Vallée Française, 6 agents de collectivités, 2 personne de bureau d'étude et 1 salarié d'association) ;

Résultat : engagement des OT et SI présents dans la réalisation d'un inventaire touristique. Il est indispensable en effet de bien connaître l'offre pour mieux la promouvoir et mieux la vendre, ENSEMBLE. L'inventaire touristique est une étape fondamentale dans la stratégie marketing car faire du marketing c'est d'abord bien connaître son offre, puis identifier le marché et ses clientèles pour ensuite adapter des produits qualifiés et envisager des actions de promotion et commercialisation dont il reste à définir les modalités. Organisés en groupe de travail thématique, les techniciens des OT et l'association Cévennes Ecotourisme vont travailler ensemble durant une année autour de ce projet. Un document précis et argumenté détaille le processus de cet inventaire. Il a été remis à tous les offices de tourisme en début d'année 2010 et doit être validé par leur conseil d'administration.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Prestation de service	7 176 €	AGEFOS, Conseil Régional, FSE, via la FRPAT (Fédération Régional des Pays d'Accueil Touristique)	5 382 €
		Autofinancement Pays GCC	1 794 €
TOTAL	7 176 €	TOTAL	7 176 €

🌿 La préparation de la labellisation Cafés de pays



« Faire partager et découvrir la convivialité et l'ambiance d'un café », telle est l'ambition du réseau des Cafés de Pays, en se basant sur des produits locaux de qualité et sur un accueil chaleureux. Les cafés qui souhaitent intégrer ce label doivent respecter plusieurs engagements comme proposer des produits locaux, organiser des animations culturelles hors saisons et mettre à disposition de la documentation touristique locale. En remplissant

ces critères le cafetier reçoit un pack communication (enseigne, vitrine, présentoir, ardoise, verres,...) et intègre le réseau. Il bénéficie ainsi d'une promotion supplémentaire grâce au site internet du réseau et à une visibilité accrue sur le territoire.

A travers sa charte de territoire, le Pays Gorges Causses Cévennes encourage les démarches qui vont dans le sens de sa devise « *permettre à chacun de vivre sur un territoire préservé, ouvert et solidaire* ». Il a donc décidé de soutenir cette initiative qui vise à maintenir et développer les activités économiques existantes et permettra au territoire de se doter d'une image positive. L'objectif est de créer un réseau local dynamique offrant aux touristes mais aussi aux habitants des prestations de qualité.

En 2009, le bar-restaurant « **La Ruche** » à Rousses et l'auberge « **La Grive** » à Caussignac ont été labellisés. Dans l'avenir, d'autres cafés qui le souhaitent et qui s'engagent à respecter les critères et à faire vivre le concept convivial de café de Pays pourront bénéficier du label « Café de Pays ».

Accompagnement technique du Pays pour la labellisation :

- Aide aux cafés à monter leur candidature
- Liens avec les producteurs locaux
- Réalisation d'une visite pour chaque café avec RELANCE
- Participation au comité de sélection
- Achat et livraison des packs communication (enseigne, verres, présentoir...) à disposition des cafés

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Pack communication	2 505 €	Conseil Régional	830 €
		Conseil Général	830 €
		Cafetiers	200 €
		Autofinancement Pays GCC	645 €
TOTAL	2 505 €	TOTAL	2 505 €

B. ACCUEIL DE NOUVELLES POPULATIONS

Aujourd'hui la vitalité de notre territoire repose sur un équilibre démographique fragile : le solde naturel négatif (plus de décès que de naissances) est tout juste compensé par l'arrivée de nouveaux habitants. Cependant, le vieillissement constant de la population et la très faible densité de population rendent incertain le maintien des services et posent question quant aux conditions de vie futures. Face à ce constat, le Pays s'est donné pour objectif « le maintien et le développement de sa population par l'accueil de nouvelles populations ».

La candidature à l'appel à projet DIACT Massif Central sur l'offre qualifiée d'accueil

Pour concrétiser cet objectif, le Pays a répondu à un appel à projet du Commissariat de Massif portant sur la construction et la qualification de l'offre d'accueil. La candidature du Pays a été retenue (seule en Languedoc Roussillon) avec huit autres territoires du Massif Central et a permis d'engager une action « Accueil de nouvelles population » depuis juillet 2009.

Les subventions accordées dans le cadre de cet appel à projet nous permettent de financer 1.5 ETP sur 2 ans, soit jusque juin 2011. Un animateur territorial « accueil » a donc été recruté dès juillet 2009, dans l'objectif d'animer un réseau des acteurs de l'accueil pour améliorer l'existant et favoriser l'accueil d'actifs sur notre territoire. Il sera appuyé dans ses missions par un animateur « foncier / logement » à mi-temps à partir de janvier 2010 et jusqu'en juin 2011.

Deux objectifs en 2009 : La constitution d'un réseau d'accueil d'actifs et l'apport de connaissance sur les nouvelles populations

Une phase de recherche bibliographique

La première démarche engagée a été de constituer une base bibliographique sur l'accueil de nouvelles populations afin :

- de prendre en compte l'antériorité de l'action accueil sur le territoire
- de compiler des éléments de méthodologie pour la mise en œuvre d'une politique d'accueil
- de prendre en considération des expériences réussies sur d'autres territoires.

Des enquêtes individuelles auprès de personnes ressources et des structures d'accompagnement de porteurs de projets

Afin de mieux comprendre l'organisation du territoire en termes d'accueil et d'accompagnement, l'animateur a rencontré individuellement plusieurs personnes ressources :

Plus de 20 animateurs, techniciens ou représentant de structures impliquées dans l'accueil de porteurs de projets (Relance, Maison de l'Emploi, Chambres consulaires, CFPPA, SupAgro, Airdie, Alodear, Quoi de 9, Lozère Développement, Mine de Talents, CBE, ...)

De nombreux élus et des personnels des communes et communautés de communes ont également été enquêtés.

Ce travail a permis de repérer précisément le rôle joué par chacune des structures rencontrées dans l'accueil ou l'accompagnement de porteurs de projets. Des manques et des besoins ont également été pointés et ont permis d'apporter les premiers éléments de réponse à la question « Comment faciliter l'installations d'actifs sur notre territoire ? ».

Au-delà de l'apport de connaissance ces rencontres ont constitué la base de la mise en réseau des acteurs de l'accueil.

Mieux comprendre les échecs et les facteurs de réussite d'une installation

En parallèle de ce travail, une étude sur les nouveaux arrivants a été engagée par le CBE des Cévennes sur commande du Pays. Cédric Bernard réalise ce travail pour le compte du CBE depuis novembre 2009. Elle sera finalisée en février et nous permettra de mieux comprendre les freins et les facteurs de réussite d'une installation. Des rencontres locales sont prévues pour partager ces résultats et travailler concrètement sur les actions à mettre en œuvre.

Un suivi, des partenaires

Dans le cadre du financement de l'action par la DIACT, un accompagnement est proposé au Pays sous la forme de séminaires de travail. Le premier de ces séminaires a eu lieu les 22 et 23 octobre 2009 et a permis un premier retour sur le programme de travail prévisionnel présenté dans le cadre de notre réponse à l'appel à projet.

Plusieurs partenariats ont également été engagés, en région : avec le conseil général, les autres Pays lozériens et le conseil régional, et hors région : avec des territoires pilotes sur l'accueil, le conseil régional du limousin et le pôle local d'accueil du Sud-est creusois.

Un programme d'actions validé dans le cadre d'un comité de pilotage élargi



La réunion du 17 décembre 2009 a rassemblé des élus et des techniciens des structures d'accompagnement (17 personnes présentes) afin de valider l'état des lieux réalisé et de s'accorder sur un programme d'actions. Trois principaux axes de travail ont été validés :

- **Le Logement, le foncier, les locaux professionnels** : des groupes de travail locaux pour organiser la remontée de l'information des communes vers le Pays, la centraliser,



l'actualiser et la rendre accessible. Dans ce cadre plusieurs groupes locaux (Pays de Florac et Hauts Gardons) ont été réunis. Ainsi des outils communs ont été mis en place pour faciliter la circulation de l'information, et les offres de logement recensées ont été publiées en ligne sur le site Espace Cévennes (ancien site du GAL Espace Cévennes dont l'hébergement est maintenant assuré par Relance).

- **L'accompagnement des porteurs de projets** : réunir les techniciens des structures d'accompagnement par thématique (agriculture, artisanat, ...) pour échanger sur les porteurs de projets et accompagner le « projet de vie » (offre de logements, de services, de locaux d'activités...) en profitant du travail effectué par le Pays.
- **Sensibiliser la population locale et communiquer notre offre d'accueil** :
 - Sensibilisation : engagée dans le cadre des enquêtes individuelles, les restitutions « délocalisées » (St Etienne Vallée Française, Meyrueis, St Enimie et Florac) de l'étude sur les nouveaux arrivants seront l'occasion de mobiliser les participants sur les enjeux de l'action accueil.
 - Par ailleurs, un film de sensibilisation mettant en avant des exemples d'installations réussies et l'impact positif de ces installations est en cours d'élaboration. Une première version du cahier des charges a été réalisée.
 - Communication : mettant en avant les atouts du territoire et notre volonté d'accueillir, une présentation du territoire a été mise en ligne sur les sites Internet d'installation campagne (www.installation-campagne.fr/fiche-territoire.php?idStructure=126) et de Demain TV (www.demain.fr/entreprendre/territoires-daccueil/details-territoire-accueil/annonce-territoire-accueil/pays-gorges-causses-cevennes/).
 - D'autres partenariats restent à trouver, localement et hors région afin d'accroître notre visibilité. Un travail sera fait en ce sens dans le cadre de la diffusion du film de sensibilisation.

Plan de financement

Dépenses		Recettes	
Salaire	14 925 €	Conseil Régional	7 850 €
Déplacement	1 100 €	FNADT	7 850 €
Prestations	6 400 €	Conseil Général	2 250 €
		Autofinancement Pays GCC	4 475 €
TOTAL	22 425 €	TOTAL	22 425 €

C. ANIMATION MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA COHESION SOCIALE

Rappel du contexte : la Communauté de communes du Pays de Florac et du Haut Tarn a confié l'animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac au Pays en Juillet 2009.

► Un accompagnement des habitants du Pays

La Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale est **un lieu ressource**, où toute personne ayant des difficultés d'ordre administratif ou dans le cadre de sa recherche d'emploi est accompagnée.

En ce qui concerne le volet emploi, les demandeurs d'emploi, créateurs d'activités et employeurs sont reçus quotidiennement, afin de les renseigner sur « qui fait quoi » et les réorienter sur le bon partenaire, mais aussi pour les soutenir sur les différentes plates-formes Internet (CAF, déclaration autoentrepreneur,...).

Par ailleurs **des outils pratiques sont mis à disposition** : téléphone, imprimante, photocopieuse et accès Internet. La plus grande partie de l'activité concerne la partie « techniques de recherche d'emploi » : accompagner dans la réalisation d'un CV ou d'une lettre de motivation, communiquer les contacts d'employeurs potentiels, donner des conseils pour se préparer à un entretien d'embauche ou bien chercher une formation.

Tout l'enjeu consiste à accompagner sans faire à la place de, afin de rendre les personnes autonomes.

Au niveau du public, les personnes étrangères utilisent le service, de la rédaction d'un courrier au contact d'une administration par téléphone. Les nouveaux arrivants passent de plus en plus souvent le seuil de la porte, pour avoir un aperçu global des partenaires et des possibilités (création d'activité, secteurs qui embauchent, structures d'accompagnement, etc.). Les employeurs viennent prendre de l'information sur les contrats aidés et plus généralement les aides à l'embauche, chercher un contact à Pôle Emploi, se faire aider dans la rédaction d'un profil de poste ou simplement déposer une offre.

Concernant le volet cohésion sociale, la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale est sollicitée sur la mobilité, le logement, les problématiques financières ou juridiques ainsi que les démarches administratives de la vie courante. La réponse donnée est la plupart du temps le contact d'un partenaire.

Ouverte depuis plus d'un an, la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac commence à se faire connaître, d'autant que les secrétaires de mairie de l'ensemble du Pays ont été rencontrées afin de leur présenter l'ensemble des services. Elle n'a pas la vocation à répondre à l'ensemble des

problématiques des personnes reçues, mais bien à permettre aux personnes les plus en difficulté de rentrer à nouveau dans le système en leur donnant les moyens de formuler leurs besoins pour faciliter ensuite le contact avec d'autres administrations.

Pour finir, la plupart des personnes éprouvent des difficultés à évaluer les possibilités, c'est pourquoi le rôle clé de l'animation de cette structure consiste à donner un maximum d'informations et à aider à clarifier leur projet.

Les services proposés

- **Animation du dispositif « parrainage »**

Le principe du parrainage est de mettre en relation une personne en situation de recherche d'emploi avec un chef d'entreprise ou une personne connaissant le secteur dans lequel le demandeur d'emploi recherche un travail. Cette action est menée en partenariat avec la Mission Locale qui propose le parrainage pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. La MLL et la MDECS s'engagent dans un premier temps à chercher un parrain bénévole, et dans un second temps à le mettre en relation avec le demandeur d'emploi, puis d'assurer le suivi tout au long du parrainage.

En 2009, 5 parrainages ont été réalisés dont quatre personnes nouvellement installées sur le territoire. Le parrainage permet de se constituer un réseau d'acteurs professionnels, et de profiter du regard d'un professionnel pour améliorer ses recherches.

- **Ateliers de simulation d'entretien d'embauche**

En partenariat avec le CFPPA de Florac, la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac propose à toute personne intéressée de réaliser un atelier de simulation d'entretien d'embauche afin de préparer au mieux sa recherche d'emploi.

La simulation d'entretien d'embauche est proposée dans le cadre du parrainage : cela permet d'associer un professionnel à la démarche.

- **Accueil des informations collectives dans le cadre du dispositif rSa**

La Maison de l'Emploi se positionne en amont de l'ouverture du droit rSa, afin d'accompagner les personnes dans la réalisation de leur « test d'éligibilité » et les aider à remplir le dossier de demande d'allocation.

Par ailleurs, la plate-forme accueille les informations collectives sur le territoire du Sud Lozère en partenariat avec le Conseil général, le Pôle Emploi et les acteurs du dispositif rSa à raison d'une réunion d'information collective mensuelle par territoire.

L'objectif est de permettre au service insertion du Conseil Général d'accueillir les allocataires du rSa sur les territoires de proximité et surtout de leur donner une information sur le fonctionnement de la MDECS et des services qu'ils y trouveront.

- **Lieu de centralisation des offres et demandes de services en CESU**

La plate-forme centralise et affiche les offres et demandes de services en Chèque Emploi Service Universel (CESU). Il est possible de faire des simulations de coût, à la fois pour les employeurs et les futurs employés. Actuellement il y a plus d'offres de service que de demandes, mais l'information commence à passer auprès des particuliers (articles parus dans les journaux locaux).

- **Les actions réalisées en 2009**

- **Un Petit déjeuner de l'emploi**

En Juin, un Petit déjeuner de l'emploi sur le thème des métiers du Sanitaire et Social a eu lieu à la Salle des Fêtes de Florac. Il a réuni une vingtaine de demandeurs d'emploi, quelques employeurs et des centres de formation. L'objectif de cette matinée était de faciliter les échanges entre les participants ; des questions ont été posées aux centres de formation et employeurs, notamment sur la VAE et les procédures de recrutement ainsi que les pièges à éviter.

Cette rencontre a été organisée en partenariat avec la Mission Locale, AIPPH et Pôle Emploi.

- **Rencontres Entreprises**

Trois rencontres Entreprises ont été organisées afin de présenter l'ensemble des outils et aides existantes sur le territoire à disposition des entreprises, en partenariat avec le CBE, la Mission Locale et le Pôle Emploi.

A cette occasion, la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac a présenté son offre de services à destination des entreprises (aide au recrutement, action parrainage, visioconférence avec les chambres consulaires), puis le CBE a présenté ses actions (groupements d'employeurs, club d'entreprises, accompagnement individuel sur les emplois et compétences dans l'entreprise), et pour finir il y a eu une présentation du plan de soutien par le Pôle Emploi et la Mission Locale (contrats aidés, alternance, apprentissage, aides à l'embauche).



Date et lieu	Participants	Perspectives d'action	Perspectives d'emploi suite à la rencontre
05/10/09 Saint Etienne Vallée Française	- MDECS - CBE - Pôle Emploi - 8 entreprises - 1 élu	- Les problématiques liées à la saisonnalité	
06/10/09 Sainte Enimie	- MDECS - CBE - Pôle Emploi - Mission Locale - 6 entreprises - 3 élus	- Comment fidéliser les salariés dans les secteurs en tension	1 CAE Passerelle à la mairie de Sainte Enimie
08/10/09 La Salle Prunet	- MDECS - CBE - Pôle Emploi - Mission Locale - 5 entreprises - 1 élu	- Les freins à l'emploi et notamment la question de la mobilité	1 CAE Passerelle dans le secteur associatif.

La visioconférence

La visioconférence fonctionne avec le Pôle Emploi, la Mission Locale et la VAE. D'autres organismes sont potentiellement joignables : l'Union Départementales des Affaires Familiales, les Chambres consulaires, et prochainement Mine de Talents, l'AIRDIE et tout organisme adhérant à l'association de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale.

Les permanences régulières

Organisme	Nom	Périodicité	Horaires	Fonctionnement	Objet
MLL <i>Mission Locale Lozère</i>	P. REBOIS	Chaque mardi	9h30 à 12h	Rendez-vous et libre Tél : 04 66 65 15 59	Accompagnement des jeunes de moins de 26 ans
ALOES <i>Association Lozérienne Emploi Solidarité</i>	S. DESPINAY	Chaque 2 ^{ème} mardi du mois	9h30 à 11h30	Rendez-vous et libre Tél : 04 66 65 26 66	Association intermédiaire : proposition de missions de travail
CIDFF <i>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles</i>	H. AFFALOU	Chaque 1 ^{er} jeudi du mois	9h à 12h30	Rendez-vous et libre Tél : 04 66 49 32 65	Appui méthodologique dans la recherche d'emploi / formation

La plateforme reçoit également des permanences ponctuelles, et notamment d'organismes prestataires de Pôle Emploi tels que le CLAF, Objectif Animation Formation. Il existe d'autres permanences ponctuelles comme AIPPH, la DDTERFP...

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Animation de la plateforme de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale	14 333 €	Remboursement de la CC du Pays de Florac et du Haut Tarn	14 333 €
		Autofinancement Pays GCC	0 €

D. COMMUNICATION

🌿 Charte graphique et logotype

Après consultation de différents graphistes, le Pays a retenu Arcomédia pour réaliser son logotype et sa charte graphique.

Ce logotype regroupe des symboles forts, caractéristiques du Pays Gorges, Causses, Cévennes : le vautour fauve, l'abeille noire, le papillon Apollon, les feuilles de châtaignier et la châtaigne sont des éléments emblématiques du Pays. À la fois conservés et protégés, ils représentent le patrimoine naturel rare de notre territoire et son côté exceptionnellement diversifié. Le symbole de l'homme est indissociable du reste de la frise car celui-ci joue un rôle primordial dans la vie du Pays : c'est un véritable acteur au niveau social, culturel et économique. Les pictogrammes sont répartis de telle sorte qu'ils forment un cercle non fermé symbolisant l'ouverture vers les autres, vers l'avenir...



Ce dernier renferme le mot « Pays », ce qui valorise le territoire en insistant sur la valeur de protection, de solidarité. En ce qui concerne la couleur, il fallait utiliser une gamme naturelle reflétant l'esprit du Pays.

La typographie utilisée est de type bâton, assez ronde et fine elle renforce le côté chaleureux, simple et épuré du logotype. Enfin, les mots Gorges, Causses, Cévennes sont décentrés de leur axe initial pour accentuer le côté dynamique et vivant du pays.

La charte graphique a été accompagnée de la création d'un papier à en-tête et d'une lettre d'information. En 2009 deux lettres d'information ont été envoyées par mail.



Site Internet du Pays Gorges Causses Cévennes

Suite au non renouvellement du site de l'association de préfiguration, il a été décidé de réaliser un nouveau site Internet pour le Pays Gorges Causses Cévennes. Après consultation, le bureau a décidé de retenir Courts Circuits. Le Site Internet sera réalisé en 2010.

Plan de communication

Le Pays a transmis régulièrement des articles à la Lozère Nouvelle et Midi Libre afin d'informer les habitants sur les activités et calendrier du Pays.

Parallèlement des articles ont été insérés ponctuellement dans les bulletins des communautés de communes.

III. L'ANIMATION DU RELAIS DU GAL TERRES DE VIE EN LOZERE

En octobre 2007, l'Association de préfiguration du Pays des Gorges, des Causses et des Cévennes et le Pays des Sources en Lozère se sont associés pour répondre à l'appel à projet LEADER-FEDEAR 2007-2013

La candidature commune des deux Pays avait axé son programme de développement sur la priorité ciblée :

« Pour dynamiser le territoire par l'accueil de nouvelles populations dans une perspective d'excellence environnementale ».

A. PREPARATION DE LA CONVENTION ETAT, REGION, DEPARTEMENT GAL

Si notre territoire a été retenu en novembre 2008 pour mettre en œuvre le programme de développement dans notre candidature, le début de l'année 2009 a été constitué d'un travail important pour disposer des conditions nécessaires à sa mise en œuvre :

- **Rédaction, négociation et finalisation de la convention** entre les services référents, l'association du GAL Terres de Vie en Lozère, le Conseil Général de Lozère, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, le CNASEA...
- **Obtention des accords de cofinancements**
- **Budget prévisionnel du GAL et recrutement** de Pamela d'Authier, animatrice du programme, et de Marion Chaenac, pour la gestion administrative.

B. RENCONTRE AVEC LES PORTEURS DE PROJETS

Le comité de programmation du GAL Terres de vie s'est réuni le 12 juin 2009 et le 26 novembre 2009 lors desquels ont été programmés :

- Schéma de développement et d'équipement économique du Pays des Sources en Lozère
- Schéma d'organisation et d'équipement de la culture du Pays des Sources en Lozère
- Schéma d'organisation et de développement du tourisme du Pays des Sources en Lozère
- Quartiers d'été du service jeunesse Cirque à Fontanilles
- Schéma Local d'Organisation Touristique porté par le Pays Gorges Causses Cévennes,
- Étude de marché et de faisabilité préalable à l'engagement d'un projet de réouverture de l'auberge du cheval blanc au Pampidou,
- Structuration des activités de pleine nature » sur la Communauté de communes de Villefort.

Le dernier comité de programmation a également permis aux membres du GAL d'évoquer les différentes pistes de coopération dans le cadre du programme Leader. Aucun engagement n'a encore été pris par le GAL sur ce thème.

Aussi, il a été convenu que des réunions d'information thématiques seraient organisées en 2010 afin de cibler plus précisément les attentes des différents acteurs du territoire.

Comme cela est prévu, un groupe de travail se réunit avant chaque comité de programmation afin de donner un avis technique sur les projets soumis. Désormais, le comité technique se réunit également pour étudier les projets en préparation mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'un dépôt auprès du GAL. Ainsi, 13 dossiers ont été examinés par le comité technique qui a émis des propositions sur le contenu de projets en préparation pour 2010.

Projet de coopération : rencontre dans le Périgord vert

Le GAL Terres de vie en Lozère a participé le 26 et 27 novembre à une rencontre avec le GAL Périgord Vert et le GAL Pays Tiges et Chavées de Belgique afin d'échanger sur les éventuelles pistes de coopération dans le cadre du programme Leader.

Le concept de « fermes ouvertes » a été le point de départ de cette rencontre. Les réseaux de fermes ouvertes ont pour objectif d'accueillir et de faire découvrir des exploitations agricoles à la population locale et touristique. En Lozère plusieurs initiatives similaires ont été organisées notamment dans le cadre de l'ancien programme Leader +.

Les trois GAL réunis dans le Périgord vert ont ainsi pu échanger sur les différentes actions à mener dans le cadre d'un projet de coopération à l'échelle européenne. Un programme d'actions prévisionnelles a ainsi été établi sur la période 2010-2011.

IV. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2010

L'enjeu de l'année 2009 était de transférer les engagements pris par l'Association de préfiguration du Pays des Gorges, des Causses et des Cévennes à l'association de gestion pour que celle-ci joue pleinement son rôle et de se doter, en interne, des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ses missions.

Dans les années à venir, l'enjeu sera de pérenniser ces moyens et notamment de trouver les financements nécessaires à la réalisation des actions prévues dans la charte de développement. Or la faible densité du territoire impacte directement les capacités d'autofinancement du Pays. L'avenir du territoire se joue pourtant sur la mise en œuvre rapide d'actions opérationnelles et notamment la concrétisation des projets existants dans le tourisme, l'accueil d'activités, et les services à la population.

Beaucoup d'attentes ont été exprimées lors des commissions, il convient à l'association de gestion de les entendre et d'y répondre.

II RAPPORT FINANCIER

I. BILAN 2009

II. COMPTE DE RESULTAT 2009

